

Image not found or type unknown



Contrat avec prestataire de service

Par **clapat**, le **17/03/2011** à **22:16**

Bonjour,
Je suis infirmière libérale et je viens de signer (le 15/03/2011) un contrat avec un prestataire de service qui prendra effet le 1er avril. Je désire le résilier avant d'avoir commencé, sachant que dans le contrat aucun temps de retraction ou d'essai n'est stipulé. Seul un préavis de 3 mois est notifié et si non respecté obligation d'une pénalité. Que dois je faire